

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

**PROJETS
D'INTERVENTION
PROLONGÉE EN FAVEUR
DE RÉFUGIÉS ET DE
PERSONNES DÉPLACÉES
SOU MIS À
L'APPROBATION DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Point 9 a) de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/9-A/Add.3

19 septembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

**PROJET RÉGIONAL LIBÉRIA 4604
(Élarg.5)**

**Aide alimentaire ciblée en faveur des
personnes déplacées à l'intérieur du
Libéria et aux réfugiés libériens en
Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana**

Durée du projet	Un an
Coût total pour le PAM	75 756 316 dollars
Coût total estimé	124 213 360 dollars
Nombre de bénéficiaires	1 484 800

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

GENERALITES

1. À sa quarantième session, en novembre 1995, le CPA a approuvé le projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (IPR) Régional Libéria 4604 (Élarg.4), qui comporte une importante révision du nombre de bénéficiaires, compte tenu de la réduction du nombre total de réfugiés. Dans le document il était prévu de supprimer graduellement les distributions générales en faveur de distributions ciblées.
2. Vers le milieu de 1995, un cadre pour la paix, l'accord d'Abuja, a été accepté par les factions en guerre au Libéria. Cet accord offrait un espoir de normalisation et de réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés. À cet effet, le PAM et les donateurs ont entrepris de mettre en place un dispositif d'intervention.
3. Ces stratégies ont toutefois été abandonnées lorsqu'en avril 1996 de violents combats ont éclaté à Monrovia, suivis d'une vague de meurtres et de pillages perpétrés par toutes les factions. La nourriture s'est raréfiée et des milliers de familles ont perdu leur toit. Pendant les combats, la plupart des locaux diplomatiques, ainsi que ceux des Nations Unies et des ONG, ont été ravagés et tous les véhicules volés. La plupart des équipes humanitaires ont dû quitter le pays.
4. Devant cette situation, une équipe du PAM a organisé des distributions de produits alimentaires d'urgence, qui ont duré jusqu'à la fin de juin, avant d'être graduellement remplacées par des distributions ciblées sur les groupes les plus vulnérables. Aujourd'hui, bien qu'un semblant d'ordre ait été rétabli, l'insécurité règne toujours et se propage dans les provinces.
5. Jusqu'à maintenant, la violence à Monrovia ne semble pas avoir entraîné d'exode massif vers les pays voisins, à part l'arrivée d'un bateau de réfugiés au Ghana. Ces événements ont toutefois dissuadé les réfugiés d'envisager un retour dans leur pays. Les programmes d'assistance aux réfugiés pour 1997 doivent donc être établis en partant de l'hypothèse que le rapatriement massif vers le Libéria est peu probable.

EVALUATION PAR LE PAM

6. Une mission conjointe d'évaluation, menée par le PAM, le HCR, certaines ONG et les principaux donateurs, s'est rendue au Libéria et en Sierra Leone en janvier 1996. En février et en mars 1996, une évaluation des orientations de l'assistance du PAM pendant la période 1990-1995 a été réalisée au moyen d'un examen thématique complet des principaux problèmes.
7. La mission conjointe d'évaluation du mois de janvier avait décidé que l'aide alimentaire à l'appui de la démobilisation, de la réinstallation et du relèvement serait prioritaire pour le PAM en 1997. Elle avait aussi recommandé d'intensifier les opérations de vérification de façon à déterminer le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et de mener des enquêtes nutritionnelles et des enquêtes sur les ménages.
8. Cette mission a aussi eu pour effet de séparer le programme du PAM en Sierra Leone de l'IPR Libéria à cause des problèmes de ressources et de la différence croissante de situation entre les deux pays. Une opération d'urgence distincte pour la Sierra Leone (No. 5767) a alors été mise en place pour la période avril-décembre 1996.

9. Les événements d'avril à Monrovia ayant rendu la stratégie de démobilisation et de réinstallation inapplicable, il a fallu trouver une autre option. Une réunion entre le PAM, le HCR et les ONG a donc eu lieu à Abidjan au début de juillet pour examiner l'état d'avancement du programme de 1996 et pour décider, pour 1997, d'une stratégie commune pour le Libéria et les pays d'accueil des réfugiés libériens (Guinée, Côte d'Ivoire et Ghana). Il a aussi été décidé d'organiser deux IPR sous-régionales distinctes en 1997 pour le Libéria et la Sierra Leone, étant donné que la situation évolue de manière différente dans les deux pays.
10. Pendant la réunion, les résultats obtenus durant le premier semestre de cette année en Guinée et en Côte d'Ivoire ont été examinés. Ils sont les suivants:
- a) suppression graduelle des distributions générales aux "anciens" bénéficiaires (sauf les réfugiés en zones rurales pendant la période de soudure), mais maintien en 1996 de l'assistance pour ceux arrivés en 1994-1995;
 - b) exécution du programme pilote d'alimentation scolaire en Côte d'Ivoire commencé à la fin de 1995, qui devrait toucher 70 000 élèves d'ici à septembre 1996. En Guinée, un programme analogue a été lancé en août 1996 à l'intention de 21 000 élèves dans 50 écoles, et sera étendu à 87 000 enfants pendant l'année scolaire 1996-1997;
 - c) mise en place de programmes d'assistance aux groupes vulnérables en Guinée (108 000 bénéficiaires) et en Côte d'Ivoire (35 000 bénéficiaires) à partir du début de 1996.
11. Les événements d'avril au Libéria ont clairement montré à quel point les opérations de secours sont risquées. En conséquence, la stratégie d'aide alimentaire pour le reste de 1996 et pour 1997 sera limitée à des interventions d'urgence (aide alimentaire aux personnes déplacées, aux réfugiés dans des abris de fortune et aux groupes vulnérables, alimentation scolaire d'urgence et activités vivres-contre-travail destinées à maintenir les services de santé de base et autres services essentiels). Le PAM se conformera à la position commune des Nations Unies et des ONG pour les activités futures au Libéria, à savoir limiter l'aide humanitaire à des interventions réduites de secours et de survie jusqu'à ce que les autorités libériennes soient capables de garantir efficacement la sécurité et le respect des principes fondamentaux de l'aide humanitaire.
12. Les distributions alimentaires générales se termineront donc à la fin de 1996 dans les quatre pays (la seule exception concernant les réfugiés et les personnes déplacées au Libéria). En 1997, l'aide alimentaire sera organisée comme suit:
- a) alimentation des groupes vulnérables, dont les anciens bénéficiaires au Ghana et les nouveaux arrivants de 1996-1997 en Guinée et en Côte d'Ivoire;
 - b) alimentation scolaire d'urgence;
 - c) activités vivres-contre-travail dans le cadre des opérations en faveur des réfugiés, surtout pour soutenir la production agricole et des activités génératrices de revenus.

13. Conformément à la stratégie ci-dessus, le nombre de bénéficiaires de l'IPR de 1997 a été remis à jour comme suit:

EFFECTIFS DE BÉNÉFICIAIRES							
Programmes d'alimentation	Libéria		Guinée	Côte d'Ivoire		Ghana	Total
	PAM	Service de secours catholique (CRS)	PAM	PAM	UE	PAM	
Personnes déplacées/réfugiés	450 000	150 000					600 000
Alimentation des groupes vulnérables	70 000	35 000	119 000		90 000	10 000	324 000
Alimentation scolaire d'urgence	200 000	55 000	87 000	70 000			412 000
Vivres-contre-travail	80 000	34 000	19 000	15 000			148 000
Total	800 000	274 000	225 000	85 000	90 000	10 000	1 484 000

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES ET DES PERSONNES DEPLACEES

14. Au Libéria, six ans de troubles civils ont laissé place à une telle insécurité qu'il est impossible de mener des enquêtes sur la disponibilité alimentaire des ménages. On dispose donc de peu de données de référence. Pour remédier à cette situation, le Royaume-Uni a envoyé un spécialiste de la sécurité alimentaire de l'organisation Save the Children (Royaume-Uni) au bureau du PAM à Monrovia en vue de collaborer à la mise au point d'une méthode d'évaluation des besoins alimentaires actuels, qui devrait faciliter l'application des programmes d'alimentation ciblés.
15. Les enquêtes sur les ménages et les missions techniques du HCR, menées en 1994-1995 en Guinée et en Côte d'Ivoire, ont permis d'établir des données socio-économiques sur le degré d'autosuffisance des réfugiés libériens. Il en est fait état dans le document concernant l'IPR No. 4604 (Élarg.4). En supprimant progressivement les distributions générales de nourriture en 1996 pour les remplacer par des programmes d'alimentation ciblés, le PAM et le HCR prennent les mesures nécessaires à l'établissement d'un système de surveillance socio-économique destiné à mieux mesurer l'efficacité de cette stratégie et à améliorer les mécanismes de ciblage et la sélection des groupes vulnérables.

ASPECTS NUTRITIONNELS

16. À part quelques petits groupes dans des camps et dans des régions inaccessibles, il n'a pas été signalé de taux élevé de malnutrition aiguë au Libéria. Comme la terre ne manque pas, il existe des stratégies de survie pour les populations déplacées. Toutefois, l'insécurité et les combats constants ont gravement compromis les chances de parvenir à une autosuffisance complète. Les populations déplacées continueront d'être partiellement tributaires de l'aide alimentaire.

17. En Guinée et en Côte d'Ivoire, la plupart des réfugiés se sont bien intégrés à la population locale. Les enquêtes nutritionnelles montrent que l'état nutritionnel de ces deux groupes n'est guère différent. Toutefois, individuellement, les réfugiés s'en sortent plus ou moins bien en fonction de divers facteurs. Certains ménages plus vulnérables auront donc besoin de l'appui complémentaire de programmes d'alimentation ciblés.
18. Au Ghana, la situation des réfugiés qui vivent dans des camps est différente. Ils sont dans une situation marginale et les réglementations locales limitent leur horizon économique. Ils sont donc considérés comme un groupe vulnérable et leurs besoins alimentaires ont été évalués en conséquence.

RATIONS ET BESOINS ALIMENTAIRES

19. En 1997, la ration et l'assortiment des produits alimentaires dans la région seront établis en fonction de l'expansion et de l'intensification des programmes d'alimentation ciblés dans les quatre pays; les distributions générales se limiteront aux personnes déplacées et aux réfugiés au Libéria. La ration et l'assortiment seront les suivants:

RATIONS JOURNALIÈRES		
	Nombre de jours	Quantité (en grammes)
Personnes déplacées/réfuégiés	365	
Céréales (blé bulgur, farine de maïs)		200
Huile végétale		25
Alimentation des groupes vulnérables	365	
Céréales (blé bulgur, farine de maïs)		300
Mélange maïs-soja		125
Huile végétale		25
Alimentation scolaire d'urgence	210	
Céréales (blé bulgur, farine de maïs)		200
Huile végétale		20
Légumes secs		50
Vivres-contre-travail	180	
Céréales (blé bulgur, farine de maïs)		1 000
Huile végétale		125
Légumes secs		300

Les céréales composant l'assortiment seront du blé bulgur au Libéria et de la farine de maïs en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana.

CONSIDERATIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT

20. En 1997, les programmes d'alimentation ciblés suivants seront exécutés pour encourager les réfugiés et les personnes déplacées à entreprendre des activités productives tout en leur fournissant un filet de sécurité contre l'adversité:
- a) alimentation d'urgence des enfants d'âge préscolaire et des élèves des écoles primaires, qui touchera 412 000 enfants réfugiés/déplacés dans environ 1 000 écoles en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Libéria. Les enfants et le personnel scolaire recevront un repas chaud quotidien pendant les 210 jours de l'année scolaire;
 - b) alimentation des groupes vulnérables et alimentation complémentaire, qui toucheront environ 324 000 personnes dans les quatre pays, notamment les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les orphelins, les personnes âgées, les handicapés et les femmes indigentes sans revenu qui sont chefs de famille;
 - c) activités vivres-contre-travail au Libéria, en Guinée et en Côte d'Ivoire, en vue de créer, de remettre en état ou de maintenir un capital productif pour les réfugiés et les personnes déplacées. En Guinée et en Côte d'Ivoire, ces programmes serviront à appuyer des activités productives dans les domaines suivants: agriculture, irrigation, remise en état des forêts et de l'environnement, infrastructure rurale et urbaine et activités créatrices de revenu. Ces activités seront entreprises en coordination avec les opérations du HCR qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des réfugiés en zone rurale, particulièrement pendant la saison de soudure. Au Libéria, elles serviront à maintenir les services essentiels en situation d'urgence, dont la distribution de semences et d'outils.
21. Ces programmes seront exécutés dans les quatre pays par le PAM et le HCR, en partenariat avec les services des gouvernements concernés et les ONG internationales (avec partage précis des fonctions opérationnelles). Les ONG locales, les églises, les groupes d'entraide, les groupes de femmes et les associations de parents et d'enseignants appuieront et compléteront ces activités.
22. À la suite de la mission d'évaluation du premier trimestre de 1996, le PAM et le HCR ont décidé de renforcer le suivi de l'IPR. À la réunion d'Abidjan, il a donc été décidé de constituer des équipes conjointes de suivi et d'évaluation, comprenant des représentants du PAM, du HCR, des gouvernements, des ONG locales et internationales ainsi que des bénéficiaires, de manière à établir des critères de sélection valables pour des interventions alimentaires ciblées, et de s'assurer que ces critères soient appliqués correctement. Les ONG spécialisées dans l'assistance médicale et nutritionnelle organiseront un système global de surveillance nutritionnelle dans les quatre pays.
23. Des enquêtes socio-économiques régulières seront faites pour évaluer le niveau de sécurité alimentaire des personnes déplacées et des réfugiés, et déterminer dans quelle mesure les distributions sont efficaces et suffisantes, si elles sont équitables et si les femmes participent à leur gestion.
24. L'assistance ci-dessus doit être étroitement coordonnée avec les programmes de développement régional des gouvernements et, si possible, y être intégrée. Cette coordination sera particulièrement importante en Côte d'Ivoire, où l'Union européenne (UE) compte faire des investissements considérables pour renforcer l'aide humanitaire aux réfugiés, et mettre sur pied un vaste programme de développement.

25. Au total, 164 020 tonnes de denrées seront nécessaires pour les programmes alimentaires régionaux exécutés conjointement par le PAM, le HCR et les ONG en 1997. Elles se répartissent comme suit:

QUANTITÉ TOTALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES							
Produits alimentaires (en tonnes)	Libéria		Guinée	Côte d'Ivoire		Ghana	Total
	PAM	CRS	PAM	PAM	UE	PAM	
Personnes déplacées/réfugiés							
Céréales (blé bulgar, farine de maïs)	32 85	10 950					43 80
Huile végétale	4 10	1369					5 47
Total partiel	36 95	12 3	0	0		0	49 27
Alimentation des groupes vulnérables							
Céréales (blé bulgar, farine de maïs)	7 66	3 8	13 031		9 8	1 0	35 47
Mélange maïs-soja	3 19	1 5	5 42€		4 1	456	14 78
Huile végétale	639	319	1 08€		821	91	2 95
Total partiel	11 49	5 7	19 54€		14 7	1 6	53 21
Alimentation scolaire d'urgence							
Céréales (blé bulgar, farine de maïs)	8 40	2 3	3 654	2 94		0	17 30
Huile végétale	840	231	365	294		0	1 73
Légumes secs	2 10	578	914	735		0	4 32
Total partiel	11 34	3 1	4 93€	3 9€		0	23 36
Vivres-contre-travail							
Céréales (blé bulgar, farine de maïs)	14 40	6 1	3 564	2 70		0	26 78
Huile végétale	1 80	765	446	338		0	3 34
Légumes secs	4 32	1 8	1 06€	810		0	8 03
Total partiel	20 52	8 7	5 07€	3 84		0	38 16
Total	80 31	29 9	29 55€	7 81	14 7	1 6	164 02

PROBLEMES CONCERNANT LES FEMMES

26. Bien que le profil de la population cible au Libéria n'ait pas encore été déterminé, on estime que les femmes sont en majorité. Elles contribuent plus que les hommes à l'entretien du ménage et sont presque entièrement responsables de l'alimentation des enfants. Environ la moitié des chefs de familles réfugiés en zone urbaine sont des femmes, contre un tiers en zone rurale. On suivra de près la participation des femmes aux activités vivres-contre-travail.
27. Bien qu'on ne dispose pas de données sur la participation des femmes aux activités vivres-contre-travail et à la gestion des produits alimentaires, on sait qu'une plus grande participation est nécessaire pour assurer des distributions alimentaires plus équitables et plus efficaces, conformément à l'engagement du PAM en faveur des femmes. Le développement de la participation féminine sera donc prioritaire, d'où les mesures suivantes:
- opérations de recensement et d'enregistrement sexo-spécifiques en vue de mieux recenser les familles ayant une femme à leur tête, et les femmes seules vulnérables;

- b) priorité aux groupes ci-dessus dans les distributions;
 - c) participation accrue des femmes dans les comités de personnes déplacées et de réfugiés et dans les associations de parents et d'enseignants;
 - d) suivi sexo-spécifique par le personnel et les agents d'exécution du PAM et du HCR, en particulier par des mesures comme la collecte de données par sexe pour les programmes d'alimentation scolaire;
 - e) accroissement du nombre de femmes dans les administrations des pays hôtes qui s'occupent de réfugiés.
28. Grâce aux données ainsi collectées, la planification de l'assistance alimentaire pourra être plus équitable pour chacun des groupes cibles.

MODALITES D'EXECUTION

29. Le système de distribution, qui a déjà été appliqué dans la phase précédente de l'opération régionale, sera renforcé à la lumière des priorités stratégiques proposées dans la section ci-dessus.
30. À la suite des événements d'avril au Libéria, le PAM, le HCR et les agents d'exécution sont convenus d'une nouvelle stratégie mieux adaptée au contexte nouveau et à la nouvelle optique de ciblage. Les axes de cette stratégie sont notamment:
- a) réduction des stocks de produits alimentaires à Monrovia;
 - b) accroissement des livraisons transfrontières au Libéria, via la Côte d'Ivoire, la Guinée ou la Sierra Leone;
 - c) livraisons côtières de produits alimentaires et transbordement à partir de la Côte d'Ivoire vers les régions de Buchanan et de Greenville, au Libéria;
 - d) renforcement des équipes logistiques du PAM.
31. Seul le minimum opérationnel de denrées transitera par Monrovia. Les stocks seront maintenus au minimum et des suppléments seront disponibles à Freetown ou à San Pedro. Les denrées transitant par Monrovia seront réservées à des distributions dans l'agglomération de Monrovia ou à des livraisons dans l'arrière-pays, si les conditions de sécurité le permettent.
32. Les opérations transfrontières à partir de la Côte d'Ivoire, de la Guinée ou de la Sierra Leone seront intensifiées et l'organisation logistique y sera renforcée. Il y aura toujours des acheminements de denrées de San Pedro ou de Freetown vers les villes côtières par voie maritime. Le personnel d'appui et les équipes logistiques du PAM à San Pedro, Man et Nzerekore seront renforcés.
33. L'organisation logistique des livraisons aux réfugiés en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana ne changera pas car elle a en général été efficace (utilisation de transporteurs privés ainsi que de véhicules des ONG). L'Union européenne s'est déclarée prête à faire don aux ONG d'autres camions pour les distributions alimentaires en Côte d'Ivoire. L'utilisation des divers parcs de camions sera étroitement coordonnée.

34. Le PAM continuera de financer intégralement le transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM). Le barème des coûts de TTEM (95 dollars par tonne aujourd'hui) est régulièrement révisé par le service de la logistique du PAM, qui continuera de surveiller le coût et l'efficacité de toutes les opérations de transport terrestre.

SUIVI

35. De façon à assurer que les ressources allouées pour 1997 soient utilisées de façon efficace et économique et les comptes dûment rendus, le PAM renforcera sa présence dans les activités suivantes:
- a) contrôle et vérification des groupes bénéficiaires;
 - b) suivi et évaluation socio-économiques conjoints de manière, en particulier, à pouvoir établir des rapports tenant compte des sexo-spécificités.
36. Pour permettre la constitution d'une base de données pour le suivi et l'évaluation conjoints, un spécialiste devrait être rattaché au bureau régional d'Abidjan avec pour tâche de mettre au point et de tester une méthodologie.
37. Des spécialistes des problèmes de parité entre les sexes rejoindront également le personnel du PAM sur le terrain pour que les priorités stratégiques décrites dans la section ci-dessus soient bien prises en comptes.
38. Cette approche nécessitera de renforcer les bureaux de terrain du PAM et d'embaucher des cadres, des Volontaires des Nations Unies (VNU) et du personnel de soutien local supplémentaire. Ces coûts sont inclus dans le budget.

RESSOURCES

39. Toutes les denrées seront livrées par les donateurs de façon multilatérale dans le cadre de cette IPR, sauf pour ce qui est des programmes bilatéraux suivants:
- a) environ 30 000 tonnes, destinées aux personnes déplacées et aux programmes alimentaires ciblés au Libéria, fournies par le programme bilatéral de vivres-pour-la-peace de l'USAID et distribuées par le Service de secours catholique (CRS);
 - b) environ 15 000 tonnes fournies par le programme bilatéral de l'Union européenne (DG VIII) pour l'alimentation des groupes vulnérables en Côte d'Ivoire.
40. Pour assurer les soins de base, les services d'entretien et les activités de développement à l'intention des réfugiés dans les quatre pays, le HCR estime qu'il faudra dépenser en 1997 plus de 22 millions de dollars dans les domaines suivants: fournitures ménagères, eau et assainissement, hébergement, production agricole et activités génératrices de revenu.

COÛTS DU PROJET

41. Les IPR précédentes assistées par le PAM dans la région du Libéria ont été exécutées avec un minimum d'investissement en personnel et en matériel. Ce souci d'économie a

cependant empêché le PAM de maximiser son efficacité et de tenir ses engagements dans les domaines du suivi et des rapports.

42. Pour satisfaire la demande du Conseil d'administration (amélioration de la gestion et de la responsabilité redditionnelle), le PAM demande une augmentation des ressources en espèces, de manière à pouvoir embaucher du personnel de terrain supplémentaire et acheter le matériel nécessaire. Ces fonds permettront d'effectuer une surveillance socio-économique poussée et de mettre en place un système de suivi et d'évaluation permanent dans les quatre pays.
43. Les coûts estimatifs du projet sont ventilés comme suit:

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
- Blé bulgur	63 315	260	16 461
- Farine de maïs	26 983	255	6 869
- Huile végétale	10 005	950	9 504
- Mélange maïs-soja	9 079	450	4 085
- Légumes secs	9 948	450	4 476
Total partiel produits	119 330		41 398
Transport externe	119 330	95,5	11 398
TTEM	119 330	95	11 336
Transport terrestre	119 330	32	3 818
TTEM	119 330	63	7 517
Total partiel coûts opérationnels directs			64 133
B. Coûts de soutien directs			
(voir annexe)			8 400
Total coûts directs			72 533
C. Coûts de soutien indirects			
(7,2 pour cent du total des coûts directs)			5 222
Total partiel coûts de soutien directs + indirects			77 756
COÛTS POUR LE HCR ET LES AUTRES DONATEURS			
Distribution des produits alimentaires			
- Blé bulgur	23 213		6 035
- Farine de maïs	9 855		2 513
- Huile végétale	3 505		3 329
- Mélange maïs-soja	5 703		2 566
- Légumes secs	2 414		1 086
Total partiel	44 690		15 530
Transport externe, assurance et surveillance			4 268
Subvention TTEM			4 245
(100 pour cent) à 95 dollars par tonne			
Total partiel			24 045
BUDGET DU HCR POUR 1997¹			
Guinée			13 750
Côte d'Ivoire			6 743
Libéria			1 620
Ghana			298 100

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET
--

	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
Total partiel			22 411 0
COÛT TOTAL POUR LE HCR ET LES AUTRES DONATEURS			46 457 0
COÛTS TOTAUX DU PROJET (PAM et autres donateurs)			124 213 0
Coût pour le PAM en pourcentage du coût total du projet: 63 pour cent			

¹ Chiffre indicatif basé sur les prévisions de financement pour 1997.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

44. Le projet est recommandé à l'approbation du Conseil d'administration.

ANNEXE

BESOINS DE SOUTIEN DIRECT

Dollars

Personnel	
Personnel international	2 633 850
Volontaires des Nations Unies	420 000
Fonctionnaires nationaux	
Consultants internationaux et contrats de louage de services (SSA)	
Personnel local et temporaire	935 000
Total partiel	3 988 850
Services de soutien technique	
Examen préalable et évaluation	200 000
Suivi et évaluation	350 000
Surveillance socio-économique	150 000
Total partiel	700 000
Transport et indemnités journalières de subsistance	
Déplacements internationaux	150 000
Déplacements intérieurs	200 000
Total partiel	350 000
Frais de bureau	
Loyer	250 000
Eau, électricité	150 000
Communications	100 000
Fournitures de bureau	75 000
Réparation et entretien du matériel	65 000
Total partiel	640 000
Véhicules	
Pièces de rechange	75 000
Réparations	120 000
Assurance	30 000
Entretien	75 000
Carburant	175 000
Total partiel	475 000
Matériel	
Matériel de communication	189 000
Véhicules	258 000
Matériel agricole (vivres-contre-travail)	350 000
Matériel informatique	50 000
Matériel d'entreposage	180 000
Total partiel	1 027 000
Autres fournitures	
Entrepôts	350 000
Ustensiles de cuisine (cantines scolaires)	200 000
Semences et outils	420 000
Frais de mouture	250 000
Total partiel	1 220 000
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN DIRECTS	8 400 850